

entre autres, de se consulter mutuellement dans des circonstances comme celles qui règnent actuellement à Chypre. Nous demandons instamment à ces trois gouvernements d'entamer ces consultations dans les plus brefs délais. Ce n'est qu'ainsi qu'on pourra écarter de façon efficace le danger d'une action unilatérale qui pourrait avoir de graves conséquences.

4. Le Gouvernement canadien note la modération et la réserve dont ont fait preuve jusqu'à maintenant la communauté cyprïote turque à Chypre et le Gouvernement de la Turquie, tous deux étant évidemment troublés par la tournure récente des événements dans l'Ile. Il espère que cette modération et cette réserve se poursuivront, tandis que les divers éléments de la communauté internationale continueront leurs efforts en vue de découvrir une solution pacifique et acceptable au problème cyprïote.

5. Nous suivons d'un oeil attentif les délibérations du Conseil de sécurité qui étudie actuellement le problème de Chypre. Même si nous ne sommes pas membres du Conseil, nous ne portons pas moins une attention spéciale à ce problème étant donné notre participation à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre. Comme l'utilité future de ce rôle repose sur le rétablissement du Gouvernement constitutionnel dans l'Ile, nous sommes disposés à coopérer par tous les moyens possibles à toute initiative que décidera de prendre le Conseil de sécurité.

6. La situation qui règne est source de préoccupation directe et immédiate pour l'ensemble des pays membres de l'OTAN et notre représentant permanent à Bruxelles participe aux consultations qui se tiennent entre les représentants des autres pays membres, y compris la Grèce et la Turquie, afin de trouver une solution pacifique au conflit.

6. Le Gouvernement canadien se préoccupe naturellement non seulement du bien-être des militaires canadiens des Forces de l'ONU à Chypre, mais aussi de celui de tous les autres civils canadiens qui se trouvent dans l'Ile et nous nous réjouissons du fait que rien, à l'heure actuelle, ne laisse supposer un danger imminent. Néanmoins, notre ambassadeur à Tel Aviv, de qui relève Chypre, a reçu instruction de recommander aux Canadiens qui n'ont pas à traiter d'affaires